



BOIS GUILLAUME

Offre Ref : 483323

Commune de plus de 12 000 habitants

Directeur accueils de loisirs péri/extrascolaires

Date de publication : 11/03/2019

Date limite de candidature : 06/07/2019

Date prévue du recrutement : 18/05/2019

Durée de la mission : 1 an

Motif du CDD :

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : Grille indiciaire

Nombre de poste(s) : 2

Grades ou cadres d'emploi : ADJOINT D'ANIMATION
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

MISSIONS

Descriptif des missions du poste : La Mairie de Bois-Guillaume recherche des Directeurs en Accueil de loisirs péri/extrascolaires pour l'année 2019-2020.

Les missions principales :

- Être garant et mettre en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la Ville
- Accueillir le public
- Communication interne et externe
- Management et ressources humaines, assurer le recrutement ainsi que le suivi administratif
- Être en capacités d'évaluer le personnel
- Être garant de la sécurité des publics et des locaux
- Fonctions administratives et comptables
- Être en capacité de prendre en charge un groupe en cas de nécessité de service
- Connaître et respecter les droits et les devoirs de l'agent de la Fonction Publique Territoriale
- Respecter les consignes et les Notes établies par la Ville
- etc.

Liste non exhaustive

Profil recherché : Titulaire du BP JEPS ou équivalent (obligatoire)

Expérience similaire exigée

PSC1 (AFPS) serait un plus

Connaissances de la réglementation en vigueur et des pratiques éducatives.

CV + Lettre de motivation + Copie diplôme obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BOIS GUILLAUME

Temps de travail : Tps Complet : 35 heure(s) 0 minute(s)

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Directeur

AVANTAGE(S) LIÉ(S) AU POSTE

CNAS + 13ème mois sous conditions

CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser à :

Monsieur le Maire
BOIS GUILLAUME
31 PLACE DE LA LIBERATION
www.ville-bois-guillaume.fr
76230 BOIS GUILLAUME

Informations complémentaires : Vous pouvez envoyer vos candidatures à Mme Jessica DA SILVA: jessica-dasilva@ville-bois-guillaume.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.